



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA POINTE DE KERBIHAN

LA TRINITÉ-SUR-MER

Compte-rendu : Assemblée Générale ASPK

mardi 12 août 2025

Présents : 25 personnes

Pouvoirs : 13

1 – Rapport moral

- L'association aura 20 ans en novembre 2025 – Nous réfléchissons à un évènement ??

Créé en 2005 par Bertrand Ravary, dont il a été Président pendant 11 ans. Aujourd'hui, avec Isabelle Gonzales, nous formons un dynamique binôme. Isabelle est très compétente en nature, et elle connaît bien les richesses de la Pointe.

On peut rappeler les combats antérieurs de La Vigie, sous la présidence de Manose : empêcher la création d'un centre de thalassothérapie, d'un golf, d'une rue par le chemin de Kervillen

Notre Association a été créée sous l'impulsion du maire Marcel Germain, afin de lui donner un contre-pouvoir au projet d'un lotissement de 17 lots !

Ensuite nous avons suivi l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui a fini par être voté en décembre 2013, avec un classement « nds » de l'ensemble de la Pointe - ce qui correspond à une non constructibilité.

En 2016, avec Christine Bonfiglio, responsable, à l'époque, des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département du Morbihan, nous avons réussi à mobiliser des financements de la Commune et du Département, pour faire réaliser un plan de gestion. Ce document comprenant des diagnostics sur la faune, la flore, les habitats de la faune et de la flore et des actions de protection et de restauration. Dans ce cadre, en partenariat avec la Commune et l'Association des propriétaires des parcelles, nous avons mis en place l'éco-pâturage afin de lutter contre le baccharis sur la partie Ouest. C'est un succès, mais l'éco-pâturage à l'Est, non recommandé dans le plan de gestion, a détruit les fourrés de prunelier et de chênes verts, par la présence de boucs et chèvres un peu trop voraces.

Nous avons inscrit le blockhaus côté ouest en gîte à chauve-souris, nous avons organisé de nombreux chantiers citoyens d'arrachage du baccharis, de mise en valeurs des murets, d'arrachage de la jussie, plante invasive dans la mare.

En 2023, avec la Commune et le Conseil Départemental, nous avons soutenu la mise en place de la préemption sur l'ensemble de la Pointe. Cela fait que si un propriétaire souhaite vendre sa parcelle, seule la Commune peut l'acquérir, il ne peut pas la vendre à un tiers.

En conclusion, nous regrettons que les relations avec les propriétaires ne soient pas faciles, mais surtout pas constructives ... nous n'avons sans doute pas les mêmes objectifs ...

Pour nous, les richesses naturelles de cette Pointe doivent être protégées. Elles constituent un patrimoine collectif.

La Jussie : Dans le plan de gestion, fiche TE2, il est noté : une attention particulière sera portée avant la réalisation de l'opération au traitement de la station jussie, espèce végétale invasive. (5m2 de jussie en 2017), mais il avait été mis en avant d'éclaircir autour de la mare ce qui a fait que la jussie a explosée ! Les chantiers d'arrachage sont très durs et on peut dire que ceux-ci dynamisent l'expansion de celle-ci ! Nous avons évoqué avec la Commune : le bâchage, ou carrément l'évacuation par pelleteuse. Ces solutions, ne garantissent pas forcément l'éradication, mais surtout elles sont destructrices de l'écosystème de la mare, et sont très coûteuses !

La dernière idée était de mettre des chèvres pour la manger, c'est pour cela que la Commune a fait clôturer la mare, mais le garde littoral pense que le bien être animale n'est pas respecté, en mettant les chèvres les pieds dans l'eau...

Nous devons rencontrer de nouveau la Commune sur ce sujet et aborder la question d'ouvrir des passages afin de permettre à la faune de s'abreuver ...

2 – Rapport d'activité :

- septembre 2024 : participation au forum des associations. Nous rencontrons du monde intéressé par le travail de l'Asso, voire des adhésions

- mars : participation à une journée d'arrachage du baccharis organisée par la mairie avec le garde littoral (ASPK et Vigie présentes) **toute la frange Ouest de la Pointe a été nettoyée**

- mai : la Commune a mis à disposition des pièges à frelons. Quelques adhérents en ont pris. Il fallait les rendre pour le 15 juin avec le bilan. Pas de retour. Il serait important de faire un bilan pour avoir une satisfaction. Ex de Brec'h qui a pris 8 000 frelons.

- mai : stand à la Pointe dans le cadre de la journée mondiale du blaireau. Objectif : Dénoncer la pratique de la vènerie sous terre. Environ 200 personnes sont venues se renseigner avec beaucoup d'intérêt. On a du blaireau sur la pointe : une famille complète !

- 19 mai : mairie rencontre Mr Morvan (DTTM) et Mme Lecanuet (Adjointe à l'environnement) pour le tracé du sentier littoral SPPL (Concernant 4 points) :

- Micro-falaise côté rivière par la présence de l'hirondelle de rivage... Le bureau d'études ne signale pas de dérangement.
- Passage le long des parcelles privées 0125 et 0126... la présence de la tourterelle des bois ne semble pas une protection nécessaire.
- Le chemin qui mène à la descente sur la plage de Kervillen est privé.
- Le chemin passe sur le domaine public donc on rentre de 5 m dans les propriétés.

- Eco-pâturage ;

Le baccharis est éradiqué sur l'éco-pâturage coté baie, par contre l'herbe de la pampa se développe (une dizaine de pieds /3 dans la Plan de gestion),

Beaucoup de signalement sur les animaux :

- Problème en juin : avec la canicule, les moutons bêlaient très fort. Bertrand Ravary a mis de l'eau dans un bac, 70 l par jour pour les moutons et l'ânesse.

- septembre 2024 : mort d'un mouton...aucun retour

- Problème des sabots de l'ânesse : ses pieds ne sont pas vus par un maréchal-ferrant qui assure la préservation et l'entretien du fonctionnement physiologique.

- Retour du berger mettant en cause ce qui était dénoncé => Le berger a tondus les moutons et a retirés une partie et l'ânesse pour la vendre. Le berger va être remplacé. Avec le nouveau berger, on devrait établir une charte afin que les animaux ne souffrent pas.

- A chaque fois un courrier a été adressé : à l'Association des propriétaires, à la Commune et au berger => pas de retour. Signalement à la SPA le 15 juillet pour tous les problèmes énoncés.

- La mare

Le garde littoral a jugé inopportun de mettre une chèvre les pieds dans l'eau, compliqué au niveau sanitaire pour le bien-être des animaux. Nous n'avons pas de solution !

- Observations sur le terrain :

- avril-mai : passage d'un sanglier, **observation d'une grenouille agile**

- juin : lucane mâle, martre des pins

- juillet : écureuil, panicaud maritime, pic vert

- août : tourterelle des bois, présence du grand hydrophile – insecte, famille des coléoptères, c'est une espèce en déclin du fait de la disparition des zones humides.

Le lys maritime côté parcelle commune n'est plus visible, aucune tige végétale avec ses fleurs.

- La plaque herpétologique est toujours en fonction : une trentaine d'orvets qui sortent de l'hibernation, une couleuvre helvétique - pose caméra thermique sur parcelle : capture d'une chevrette

La mare : elle est asséchée actuellement

Petites histoires de la nature :

- Le chevreuil va creuser dans la vase de la mare et trouver l'eau au fond du trou.

- Le coucou n'est pas entendu sur la pointe. Ils arrivent d'Afrique. La femelle pond un œuf dans un nid existant. Puis ils repartent en Afrique. Le jeune coucou va rester une année environ puis partir en Afrique et retrouver ses parents. Trop fort !

Les ruches : notre apiculteur Jean Saint-Guily

La pression du frelon asiatique est très forte pendant les mois d'août, septembre, octobre et empêche les abeilles de faire leurs provisions pour l'hiver. Le frelon perturbe. Jean a mis des muselières devant la ruche. Il a mis des harpes électriques avec des panneaux solaires qui ont été cassés par les oiseaux. Il a mis des ruches près de champs de sarrazin où il y a beaucoup moins de frelons à Crach et il a eu 20kg de miel. Il les remet à la Pointe au printemps pour la saveur du miel.

Il est absolument remarquable, une vente aux adhérents est organisée en fin d'AG

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité

3 – Bilan financier

BILAN FINANCIER 2024	Solde	Recettes	Dépenses
Solde compte 1er janvier 2024	1 850,90 €		
Cotisations 2023 (10€/personne)		900,00 €	
Miel		200,00 €	
Assurance Responsabilité			175,54 €
Panneau blockhaus chauve-souris			90,00 €
adhésion LPO			100,00 €
magazine LPO			20,00 €
Gobelets			248,98 €
Pot AG			21,30 €
Site sur le réseau des communes 2024 et 2025			199,20 €
Frais de banque			0,21 €
ss totaux		1 100,00 €	855,23 €
Solde compte fin déc. 2024	2 095,67 €		
Le bilan financier est voté à l'unanimité			

4 – Renouvellement CA

Le président, remercie les membres du CA pour leurs participations

Le Conseil d'Administration est composé de : Président : F. Billet, Vice-présidente : I. Gonzales, trésorier D. Gonzales et F. Billet, secrétaire : YM Szymusiak, B. Ravary, C. et T. Cavrois, C. Tanguy, C. Bonfiglio, N. Bussière.

Corinne Tanguy et Thierry Cavrois, nous ont fait part de leur désir de ne plus siéger au CA, par manque de disponibilité.

Les autres personnes sont OK pour poursuivre.

Vote à l'unanimité

5 - Projets 2025-26

- Le sujet : Conférence-spectacle, avec Isabelle et Morgane Billet le 22 août à la Vigie sur le thème de l'écologie et de la crise environnementale.

- La fête pour les 20 ans appel à idées ! : projet d'expo photos par BR

- forum des associations vendredi 5 septembre à 15h

- Proposer des visites guidées par Isabelle sur la Pointe au-printemps 2026 pour les adhérents et en petit groupe.

- parcelle 0106 : destruction de la Saulaie ; Faire un mail mairie et proprios – faire une photo des baccharis qui y poussent

- restaurer l'hôtel à insectes – date - inviter les adhérents

- refuge LPO – ORE Obligation Réelle Environnementale

Les obligations réelles environnementales (ORE) sont un dispositif foncier de protection de l'environnement. Le dispositif ORE permet aux propriétaires de biens immobiliers qui le souhaitent de mettre en place une protection environnementale sur leur bien et limiter la chasse.

- arrivée d'un nouveau garde littoral à temps plein !! Nous allons solliciter une rencontre.
- arrivée d'un nouveau berger (Adrien ?), date d'arrivée ? solliciter une rencontre ; Son rapport aux animaux : quels types de brebis ? tonte, eau,
- Redemander la modification de la porte du blockhaus pour pouvoir entrée debout et non en rampant pour faire un inventaire en février prochain.